

Législature 2017-2021

Séance du 2 avril 2019

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°46

Création d'une Commission culture et tourisme

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Les problématiques liées à la culture et au tourisme sont des enjeux-clés pour la Commune d'Estavayer et son développement. Le Conseil communal a d'ailleurs inséré dans son programme de législature plusieurs projets stratégiques en lien avec ces deux thèmes, que ce soit au niveau du développement des manifestations culturelles ou encore du développement d'une offre touristique complète.

Afin de débattre des vues et des idées dans ces deux domaines, le Conseil communal a décidé de mettre en place une Commission culture et tourisme composée de représentants du Conseil communal et d'un représentant par groupe du Conseil général. Cette Commission consultative aura comme objectif d'analyser et de discuter des propositions du Conseil communal, que ce soit au niveau du développement des manifestations locales, des attentes de la population face au tourisme, des infrastructures culturelles à disposition, du développement et de la gouvernance du Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles, etc.

Chaque Président de groupe recevra prochainement un courriel pour nommer un représentant au sein de cette Commission.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseiller communal responsable : Samuel Ménétrey, Dicastère Culture, Tourisme et Sécurité